

Association pour l'étude de l'histoire régionale (AEHR)

Groupe de travail MAH

p.a. Barbara Roth

43, rue de la Terrassière

CH-1207 GENEVE

Genève, le 17 novembre 2017

Objet : discussion du premier rapport intermédiaire pour le nouveau Musée d'art et d'histoire

Mesdames et Messieurs de la commission externe pour le nouveau MAH,

Fondée en 1986, l'Association pour l'étude de l'histoire régionale (AEHR) réunit actuellement près de 80 historiens, chercheurs, enseignants, archéologues et étudiants, engagés dans des travaux de recherches et de publications en histoire régionale. A ce titre, lors de son assemblée générale du 17 octobre dernier, elle s'est penchée sur votre premier rapport intermédiaire de juin 2017, dont le Conseil administratif a accepté les grandes orientations. Nous souhaitons vous faire part de quelques observations, qui portent principalement sur la trame narrative de l'exposition de référence que vous proposez, ainsi que sur les lieux.

Votre rapport énonce un certain nombre de grands principes avec lesquels on ne peut qu'être d'accord : décroiser les collections, les intégrer, jeter sur elles un regard neuf, toucher des publics plus larges et plus divers, éclairer le monde d'aujourd'hui, être attentif à l'accueil. En revanche, les moyens proposés pour parvenir à ces fins nous laissent fortement perplexes. Notre association a donc décidé de constituer une petite commission avec les membres les plus motivés par ce thème ; elle était composée des personnes suivantes : Flavio Borda d'Agua, Danielle Buysens, Vincent Chenal, Pierre Corboud, Livio Fornara, Barbara Roth, Fabienne Sturm.

1. Les grandes orientations

Pour l'exposition de référence, vous proposez une trame narrative qui remonte le cours de l'histoire genevoise jusqu'aux origines, avec des îlots-repères consacrés à des personnages ou à des événements saillants de cette histoire. À l'heure de la mise en évidence des réseaux, de l'histoire connectée, et alors que le projet affirme haut et fort l'importance de l'histoire, où est l'actualité de la discipline historique ? A l'heure où l'on s'interroge sur la pertinence de l'histoire des nations, cette curieuse proposition de *roman national* destiné à mettre en lumière « comment une cité de 230'000 habitants est venue à occuper la place qu'elle a aujourd'hui sur la scène internationale » nous paraît plus proche de Michelet que du regard contemporain. Pour preuve, la citation de Talleyrand que vous mettez en exergue. Et associer le retable de Konrad Witz, l'*Institution chrétienne* de Calvin et l'Escalade, cela s'est déjà fait à Genève... en 1835, pour le jubilé de la Réforme. On se souviendra en outre des réactions au projet de Musée de l'histoire de France proposé par Nicolas Sarkozy. Quant au thé à préparer avec la « bonne », nous osons espérer qu'il s'agit d'humour au second degré.

À supposer qu'un fil conducteur déroulant un récit d'histoire genevoise soit retenu, d'autres problèmes se posent : le choix du récit chronologique inversé expose manifestement au risque de la téléologie, en sélectionnant ce qu'on montre du passé en fonction du discours sur le présent. De surcroît, à notre connaissance, les collections du MAH sont loin d'offrir toutes les ressources nécessaires à l'illustration des différents aspects de cette histoire : pour en rester aux deux figures données pour point de départ du parcours dans votre rapport, avec quelles œuvres ou objets du MAH évoquer les personnalités d'Ella Maillart ou d'Henry Dunant ?

2. Quelle collaborations, au sein de la Cité et de la région ?

Nous nous étonnons de l'absence totale de toute hypothèse de partenariat avec d'autres musées ou collections proches, le Musée international de la Réforme, le site archéologique de la cathédrale, la Bibliothèque de Genève, le futur site du bastion de Saint-Antoine, le Musée international de la Croix-Rouge, pour ne citer que les plus importants. Ce curieux repli isolationniste nous inquiète. Seul partenariat envisagé : celui avec l'Université, dont on a peine à deviner les contours au travers du projet, un peu incantatoire, de *Learning center* auquel il n'est pas du tout certain que l'Université s'intéresse.

Plutôt qu'un « Learning center », qui demanderait un budget de fonctionnement important et dont l'utilité est encore à démontrer, ne pourrait-on pas imaginer un « centre de documentation », qui offrirait aux chercheurs et aux publics un accès facilité aux données sur les objets des collections mais aussi un accès aisé aux informations bibliographiques qui permettent de les étudier et de les comprendre ? Cela impliquerait le développement de bases de données spécifiques, en fonction des collections et des thématiques développées dans le nouveau musée. Une telle démarche permettrait sans doute de manière plus réaliste d'accroître la collaboration avec les universités et les chercheurs et, en outre, donnerait une visibilité extra-cantonale, voire internationale au MAH.

3. Quelle place pour les beaux-arts dans le nouveau MAH ?

Si, d'un côté, le MAH ne conserve pas suffisamment d'œuvres ou d'objets aptes à illustrer l'histoire de Genève, on ne peut, d'un autre côté, que se demander ce qu'il en sera, dans ce projet, de toutes les œuvres qui ne répondent pas à ce critère. Des peintures flamandes ou italiennes par exemple, qui ne pourront pas toutes témoigner d'un collectionneur genevois ? Quelle est la place des beaux-arts en tant que tels dans ce projet ? Les tableaux ou sculptures ne serviront-ils que d'illustrations de phénomènes historiques ? Ce serait passer d'une conception seulement esthétique à une conception seulement documentaire tout aussi limitée. La mise en valeur d'un patrimoine fait partie des missions fondamentales d'un musée, et ce patrimoine ne peut être réduit à « servir » un discours.

Autre danger d'une trame narrative alignant tous les départements actuels : le risque de figer, de scléroser les collections en les privant d'une certaine autonomie créatrice.

4. Quel lieu pour le nouveau MAH et quelles fonctions pour les « annexes » ?

Proposer l'option du maintien du MAH à la rue Charles-Galland, avec adjonction du bâtiment de la HEAD, et l'éventuelle création d'une grande salle modulable pour les expositions temporaires est une solution pleine de bon sens, qui rend hommage à la lucidité des groupes de citoyens ayant proposé cette solution il y a longtemps déjà. En revanche, vouloir renoncer à la Maison Tavel et au Musée Rath est à nos yeux une grave erreur.

La Maison Tavel est en elle-même un objet muséal – c'est le premier objet du musée – et un monument historique classé d'importance nationale. S'en couper serait un sérieux appauvrissement. Son succès est une preuve de l'attachement que les Genevois et les visiteurs étrangers lui manifestent. Nous lisons une certaine désinvolture dans les propositions de réaffectation (« une affectation, pourquoi pas liée au tourisme », p. 7). Disons d'emblée que l'idée de transformer la Maison Tavel en une vitrine touristique de Genève nous apparaît comme une complète absurdité ; il y a assurément mieux à faire avec ce bâtiment exceptionnel.

Se couper du Musée Rath, c'est se couper tout simplement de l'histoire du Musée, de celle des musées genevois et suisses. Rappelons que le Rath est le premier musée de Suisse construit en tant que tel. Il incarne un volet majeur de l'histoire des beaux-arts à Genève et en Suisse. Revoir son affectation,

pourquoi pas, par exemple un retour à des expositions semi-permanentes de beaux-arts, mais renoncer à ce monument si bien situé alors que le projet attache tant d'importance à l'histoire des collections est un non-sens.

La motivation du détachement des deux sites est la suivante : « Les liens du Musée d'art et d'histoire avec la Maison Tavel et le Musée Rath sont peu – sinon pas – perceptibles pour qui n'est pas professionnellement concerné par l'institution. Les filiales affaiblissent l'identité du MAH plus qu'elles ne la renforcent ». L'identité du MAH, à supposer qu'elle soit vraiment affaiblie, est-elle donc plus importante que le plaisir des visiteurs ? Quand ils parcourent les salles de la maison Tavel, ont-ils vraiment besoin de savoir qu'ils sont dans une filiale du MAH ? La mise en valeur d'un bâtiment exceptionnel (le Rath), et les opportunités qu'offrent ce bâtiment historique en termes de muséographie font partie de « l'ADN » du MAH.

Si le maintien du MAH à Charles-Galland, dans un site architecturalement étendu, nous paraît une bonne chose, nous nous interrogeons sur l'adéquation du projet culturel avec l'enveloppe. Comment une trame historique linéaire peut-elle se conjuguer avec la disposition des salles et leurs caractéristiques bien différentes selon les étages ? Tenir compte de la configuration des lieux est aussi faire preuve de sensibilité historique. La présence de « cabinets » accueillant des éclairages spéciaux ne résoudra pas à elle seule le problème. Il nous semble également que toute intervention sur l'un des secteurs d'une trame narrative continue et contraignante est vouée à provoquer le décalage de l'ensemble de l'exposition de référence, ce qui complique singulièrement le travail des conservateurs.

5. Le rôle du MAH dans la présentation de l'histoire régionale

Le statut du MAH est paradoxal, il s'agit d'un musée municipal qui devrait pourtant, assumer des tâches cantonales et régionales. Genève est un des seuls cantons de Suisse dans lequel un musée communal est censé assurer des tâches de conservation patrimoniales et de diffusion des connaissances sur ce patrimoine. Pourtant, la loi suisse sur le patrimoine précise que cette tâche incombe aux cantons et non aux communes (Art. 78 de la Constitution fédérale et art. 724 du Code civil). Les objets archéologiques et historiques issus du canton font partie de ce patrimoine. Le MAH étant historiquement le seul musée du territoire genevois à pouvoir assurer ces tâches, notamment par le fait que les collections des objets patrimoniaux du canton lui sont attribuées, ces tâches doivent être mieux définies et formalisées dans un article de loi cantonal, et non seulement par des conventions sectorielles entre la Ville et l'État, conventions qui ne sont que des déclarations d'intentions, le plus souvent non appliquées.

6. Quelle gouvernance pour un musée aux ambitions régionales mais au fonctionnement communal ?

Actuellement, le MAH comprend six départements reliés à des collections (non comprise la Bibliothèque d'art et d'archéologie : horlogerie, arts graphiques, beaux-arts, arts appliqués, archéologie et numismatique). En outre le laboratoire de conservation-restauration constitue aussi un département indépendant. C'est beaucoup... et souvent ces départements ne sont pas dotés en nombre suffisant de spécialistes et collaborateurs pour parvenir à assurer les tâches d'études et de gestion qui sont les leurs.

Depuis plusieurs années, le modèle de gouvernance du MAH a montré ses limites, notamment dans le mode d'engagement du personnel scientifique et des collaborations entre les départements. Nous demandons qu'une réflexion sur le fonctionnement général de cette institution soit entreprise au plus tôt, avant de discuter tout projet muséographique qui serait dans le contexte actuel largement prématuré.

En conclusion, nous considérons qu'il s'agit d'un devoir citoyen de tout mettre en œuvre pour que la rénovation et l'agrandissement de cette institution se fassent en adéquation avec les besoins de toute la région genevoise et des publics locaux ou étrangers auxquels elle est destinée. Notre association est donc à la disposition des autorités de la Ville de Genève pour participer à la réflexion sur l'avenir du MAH, dans un esprit positif d'ouverture et de collaboration avec les personnes et institutions engagées dans ce processus.

Veillez trouver ici, Mesdames et Messieurs les membres de la commission d'experts, l'expression de notre considération distinguée.

Isabelle Brunier
Présidente de l'AEHR
Barbara Roth-Lochner
pour le groupe de travail

Copie au Conseil administratif et à M. Jean-Yves Marin, directeur du MAH.